



# PLUi-H

un nouvel urbanisme  
pour Aizenay

culture

bien-être

# L'ECHO *Agésinate*

L'ACTU DE VOTRE VILLE

- p.05 DOSSIER  
Le PLUi-H...
- p.10 AIZENAY, ville durable  
Redevance incitative des déchets...
- p.24 AIZENAY, ville vivante  
Chocolat Concert 2020...

associations

JANVIER 2020 // N°194





DOSSIER

p.05  
PLUi-H



# Sommaire

Édito ..... p. 3

Retour en images ..... p. 4

Dossier ..... p. 5

## INFOS MAIRIE

Avenue de Verdun  
85190 AIZENAY  
Tél. 02 51 94 60 46

E-mail : [contact@mairie-aizenay.fr](mailto:contact@mairie-aizenay.fr)  
Site : [www.aizenay.fr](http://www.aizenay.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE :

- ACCUEIL :  
Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et  
de 14h00 à 17h30  
et le samedi de 9h00 à 12h00  
(uniquement pour les urgences)

Retrouvez l'actualité de la ville sur :

f Ville.Aizenay    @Aizenay\_ville

## L'ECHO AGÉSINATE

JANVIER 2020 // N°194

Magazine municipal d'informations édité par  
la Mairie d'Aizenay

Directeur de la publication

Franck ROY

Rédaction - Conception - Mise en page  
Service communication - Mairie d'Aizenay

Crédit photos

Ville d'Aizenay, Freepik, Adobe stock

Impression

Imprimerie du Bocage - Aizenay



Tirage 4 650 exemplaires

## Ville durable

p. 11



Adressage



## Développement

p. 13



CoiffAmbiance s'engage pour la planète

## Ville solidaire

p. 19



Téléthon Merci

## Ville vivante

p. 24



Chocolat Concert  
13e édition

Informations ..... p. 27

Paroles d'élus ..... p. 30

Permanences ..... p. 31



# Édito

Le mois de janvier est par tradition la période de l'année où l'on formule des vœux à l'attention des personnes qui nous sont chères, des personnes qui comptent pour soi.

Avant cela, je souhaite débiter cet édito par des remerciements à celles et ceux qui participent au quotidien à la vie de notre ville. Quelles que soient nos fonctions ou nos responsabilités, nous avons tous un point commun : nous sommes citoyens de notre ville, parce que nous y habitons, parce nous y travaillons, ou que nous y sommes engagés. Être acteur d'Aizenay c'est une façon de vivre pour que notre ville soit encore plus solidaire, qu'elle soit encore plus durable, qu'elle soit encore plus vivante. Être acteur, c'est trouver un juste équilibre entre vies professionnelles et personnelles pour que chaque engagement prenne sens. Être acteur c'est savoir innover, avoir envie de créer et permettre ainsi à l'ensemble de la collectivité de bénéficier de ses engagements. Être acteur c'est savoir s'engager, faire une promesse, commencer, entreprendre, s'aventurer, prendre publiquement une position. Être acteur c'est aussi savoir se réjouir de toutes ces petites victoires qui ont permis d'apporter le sourire à nos concitoyens, à des enfants, à des personnes âgées, ces petites victoires qui ont permis d'apporter un moment de joie, voire même de secourir une personne. Être acteur, c'est vivre de cet engagement personnel, c'est se nourrir au fond de soi de ce que l'on a pu apporter à l'autre. Chacun dans son domaine de compétence participe à construire l'image de notre ville et participe à son rayonnement. Je tiens, donc personnellement, à vous remercier.

Alors que débute le recensement général de la population, Aizenay tient toujours son rang de 9<sup>e</sup> ville de Vendée. Nous avons connu une évolution de 2,3% de notre population entre 2012 et 2017 pour atteindre aujourd'hui 9510 habitants. Cette évolution va continuer dans les prochaines années. Nous allons donc avoir besoin de l'engagement de chacun pour accompagner l'évolution de notre commune. L'action, la volonté et le dynamisme seront les clés de la réussite d'Aizenay.

Que cette nouvelle année puisse vous permettre de continuer votre engagement au service de notre ville.

Que cette nouvelle année apporte à chaque citoyen d'Aizenay de la joie à partager avec vos familles et vos proches parce que l'essentiel de la vie est bien là !

Belle et heureuse année à chacune et chacun d'entre vous.

**Franck ROY**  
Maire d'Aizenay  
1<sup>er</sup> vice président de la Communauté de communes Vie et Boulogne

# Retour en images



**Salon d'Automne 2019**  
L'invité d'honneur, Michel POLITZER, les artistes de l'exposition collective et les enfants des écoles ont présenté leurs travaux lors du Salon d'Automne.



**Salon d'Automne**  
La vente au public des œuvres réalisées en direct a permis de récolter 520 € au profit de l'association Clowns et Vie.



**Salon d'Automne**  
L'exposition collective



**Salon d'Automne**  
L'exposition des enfants



**Cérémonie du 11 novembre**  
Les anciens combattants et les membres du CME se sont rassemblés pour commémorer le 101<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice



**Opération 8000 arbres**  
Le 29 novembre, les enfants des écoles (CE2) et de l'IME ont participé à l'opération "8000 arbres" organisée par la mairie.

**Cérémonie des vœux**  
Le Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population.



**Le spectacle "La Barraca de Federico Garcia Lorca" a fait salle comble vendredi 13 décembre au cin'étoile.**

# Dossier



**Christophe GUILLET**  
Adjoint à l'urbanisme, au développement durable et aux déplacements



Depuis plusieurs années, Aizenay connaît un accroissement de sa population avec une évolution de l'habitat, tant individuel que groupé, voir collectif.

Le rôle de centralité d'Aizenay est affirmé dans le prochain PLUi-H arrêté en novembre dernier, ce dernier définit les règles d'urbanisme pour les 10 prochaines années.

Un des objectifs du prochain PLUi-H est de limiter l'extension urbaine et par conséquent l'artificialisation des sols.

Ceci va se traduire par une densification plus importante, la nécessité de penser différemment l'aménagement de nos espaces publics, et de revoir nos modes de construction.

Ces évolutions vont favoriser la reconstruction et la rénovation, nous entendons d'ailleurs souvent le terme "reconstruire la ville sur la ville".

À l'image du secteur Planty-Gobin, nos quartiers historiques doivent s'intégrer dans le contexte du prochain PLUi-H. L'OPAH-RU en cours dans ce quartier de 2 hectares permet de valoriser le patrimoine avec des restaurations de qualité, de recréer du logement à proximité du centre-ville, et de requalifier les espaces publics.

Ce quartier bénéficie d'un financement d'aides programmées à hauteur de 558 000 euros pour la réhabilitation sur 5 années, et une aide spécifique communale de 125 000 euros pour la restauration des façades et clôtures.

La vitalité d'un centre-ville est liée à sa structuration, ses aménagements et son cadre de vie. La rue, par exemple, est un espace qui se partage entre les différents usagers, riverains, cyclistes, piétons et automobilistes.

Ces différents usagers doivent pouvoir cohabiter en sécurité, ce qui nécessite une vision globale sur plusieurs années, mais aussi un travail collaboratif avec les Agésinatés.



**Christophe GUILLET**

Adjoint à l'urbanisme, au développement durable et aux déplacements



## URBANISME

### PLU + «i» + «H» = PLUi-H

Outil stratégique et réglementaire, le PLUi-H est le document qui assurera le développement du territoire sur les 10 prochaines années.

Le «i» signifie que le Plan Local d'Urbanisme est élaboré à l'échelle de la Communauté de communes Vie et Boulogne, regroupant Aizenay et les 14 communes du territoire.

Le «H» signifie qu'une attention supplémentaire est apportée au volet habitat, permettant de fusionner dans un seul et même document le Plan Local d'Urbanisme -PLU- et le Programme Local de l'Habitat -PLH-.

Communauté de communes

# Vie et Boulogne PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

## URBANISME

### Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H)

Depuis plus de deux ans, la Communauté de communes Vie et Boulogne travaille à son futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat (PLUi-H). De la phase diagnostic à son élaboration, retour sur ce projet communautaire et solidaire.

#### Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Conformément à l'article L.151-5 du code de l'urbanisme, le PADD est un guide stratégique qui définit à l'horizon 2030 les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, d'habitat, de transports et les déplacements, d'économie et d'environnement, retenues pour l'ensemble du territoire Vie et Boulogne.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le PADD a été validé en juillet 2018.

Sur Vie et Boulogne, il s'appuie sur 3 axes :

- Conforter l'équilibre du territoire entre ruralité vivante et pôles urbains moteurs ;
- Une diversification de la production de logements : une réponse pour un développement équilibré du territoire ;
- Une dynamique économique qui s'appuie sur les fondamentaux de l'économie de Vie et Boulogne.

Il fixe également des objectifs chiffrés de consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain, tels que :

- Tendre vers une réduction de 50 % de

la consommation d'espace ;

- Répartition d'une enveloppe de consommation de 235 ha dédiés à l'habitat et 131 ha à l'économie ;
- Construire au moins 30 % des logements dans l'enveloppe urbaine ;
- Densité moyenne à l'échelle de la commune adaptée à la hiérarchie urbaine :

- Pôles urbains polarisants : 26 logements par hectare ;
- Pôles urbains intermédiaires : 24 logements par hectare ;
- Pôles urbains de proximité : 18 logements par hectare.

En tant que pôle urbain polarisant, la construction à Aizenay sera densifiée à 26 logements/hectare, en diversifiant les formes urbaines et en concentrant les activités. Sur la période 2020-2030, cela représentera 1 176 logements : 296 dans l'enveloppe urbaine, 880 en extension.

Cela correspond à un rythme annuel de 110 logements.

Au niveau économique, ce sont 40 ha dans les zones d'activités et c'est la mise en place d'un périmètre de centralité et de linéaires commerciaux afin de conforter le développement des centres-villes. Ce sont les lieux à privilégier pour l'implantation des nouveaux habitants, commerces et services



## URBANISME

# Règlementation

La dernière étape de l'élaboration du PLUi-H traduit le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) par des outils réglementaires : le plan de zonage, le règlement écrit, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

### PLAN DE ZONAGE

Le plan de zonage divise le territoire intercommunal en secteurs soumis à des réglementations différentes. Il est composé de quatre zones principales.

ZONES U COMME "URBAINES"	ZONES AU COMME "À URBANISER"	ZONES A "AGRICOLLES"	ZONES N "NATURELLES"
Déjà construites, occupées par de l'habitat, des équipements publics, des activités économiques. Les nouvelles constructions seront autorisées en fonction de leur destination.	Au sein ou en continuité des zones déjà occupées, destinées à être aménagées dans un futur plus ou moins proche sous forme d'opérations d'ensemble.	Dédiées à l'activité agricole en raison de leur potentiel agronomique.	Vouées à être protégées en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt écologique.

### LE RÈGLEMENT ÉCRIT

Le règlement définit les règles applicables aux futures constructions et usages du sol pour chacune des zones délimitées au plan de zonage. Il est divisé en articles, chacun répondant à des questions concrètes :

- Types de constructions autorisés et interdits
- Comment doit s'implanter la construction sur la parcelle ?
- Quels raccordements prévoir ?
- Quelle hauteur et quelle emprise de la construction ?
- Quel aspect extérieur de la construction ?
- Comment traiter les espaces libres ?
- Combien de places de stationnement sont à aménager ?



### LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Les OAP exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des secteurs nécessitant une approche d'ensemble. Les secteurs à enjeux doivent être aménagés. Elles peuvent concerner des secteurs bâtis ou non, une ou plusieurs parcelles, quel(s) que soi(en)t le(s) propriétaire(s) et leur statut : public ou privé.

Une OAP comporte un schéma qui définit des principes d'aménagement et une légende qui précise le nombre et le type de constructions à réaliser, les densités à respecter et les éléments naturels et patrimoniaux à préserver.

Pour Aizenay, 870 logements seront encadrés par OAP.



# Dossier



## PLUi-H L'habitat

Ce futur PLUi-H intégrera un volet spécifique dédié à l'habitat pour répondre aux nombreux enjeux : état des lieux de l'offre, logements vacants, aides à la rénovation, logements sociaux, maintien à domicile des séniors...

L'objectif de 15 % de logements sociaux est une obligation imposée par le SCoT et ce pourcentage a été appliqué à chaque commune du territoire afin d'équilibrer la mixité sociale.

## PLUi-H Chiffres clés



**110 logements /an**



**40 hectares pour l'économie**

Communauté de communes

# Vie et Boulogne PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

PLUi-H

## Périmètre de centralité et linéaire commercial

Depuis les années 60, les centres-villes et centres-bourgs ont connu de profondes mutations qui interpellent aujourd'hui les élus sur les logiques d'aménagement des centralités à toutes les échelles de réflexion.

Le PLUi-H permettra de définir un périmètre de centralité pour protéger la diversité commerciale. Il interdira sur certains secteurs des constructions qui déstabiliseraient le cœur de ville.

Un périmètre de centralité sur le cœur de la Ville est délimité pour y concentrer l'activité

PLUi-H

## Calendrier prévisionnel

Le 18 novembre 2019, les élus communautaires ont « arrêté » le projet du PLUi-H désormais finalisé, marquant le début de l'étape des consultations. Etat, Région, Département, Communes, chambres consulaires et tous les partenaires formuleront leurs avis sur le document prochainement.

Une enquête publique auprès de la population sera proposée en 2020.

A l'issue, le Conseil communautaire approuvera le projet.





## AMÉNAGEMENT

# Diagnostic pour la requalification du centre-ville

Aizenay dispose déjà des équipements structurants, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la santé, des équipements culturels, sportifs ou commerciaux. Aussi, l'enjeu pour le centre-ville est de renforcer son attractivité par le biais d'aménagements de l'espace public et le déploiement d'actions visant à accroître son rayonnement et sa fréquentation.

Accompagnée par un groupement de cabinets d'études aux compétences complémentaires (urbanisme, sociologie, commerces et vie économique...), la ville d'Aizenay a réalisé un diagnostic de juin 2018 à février 2019 en associant la population.

Les enjeux issus de ce diagnostic sont :

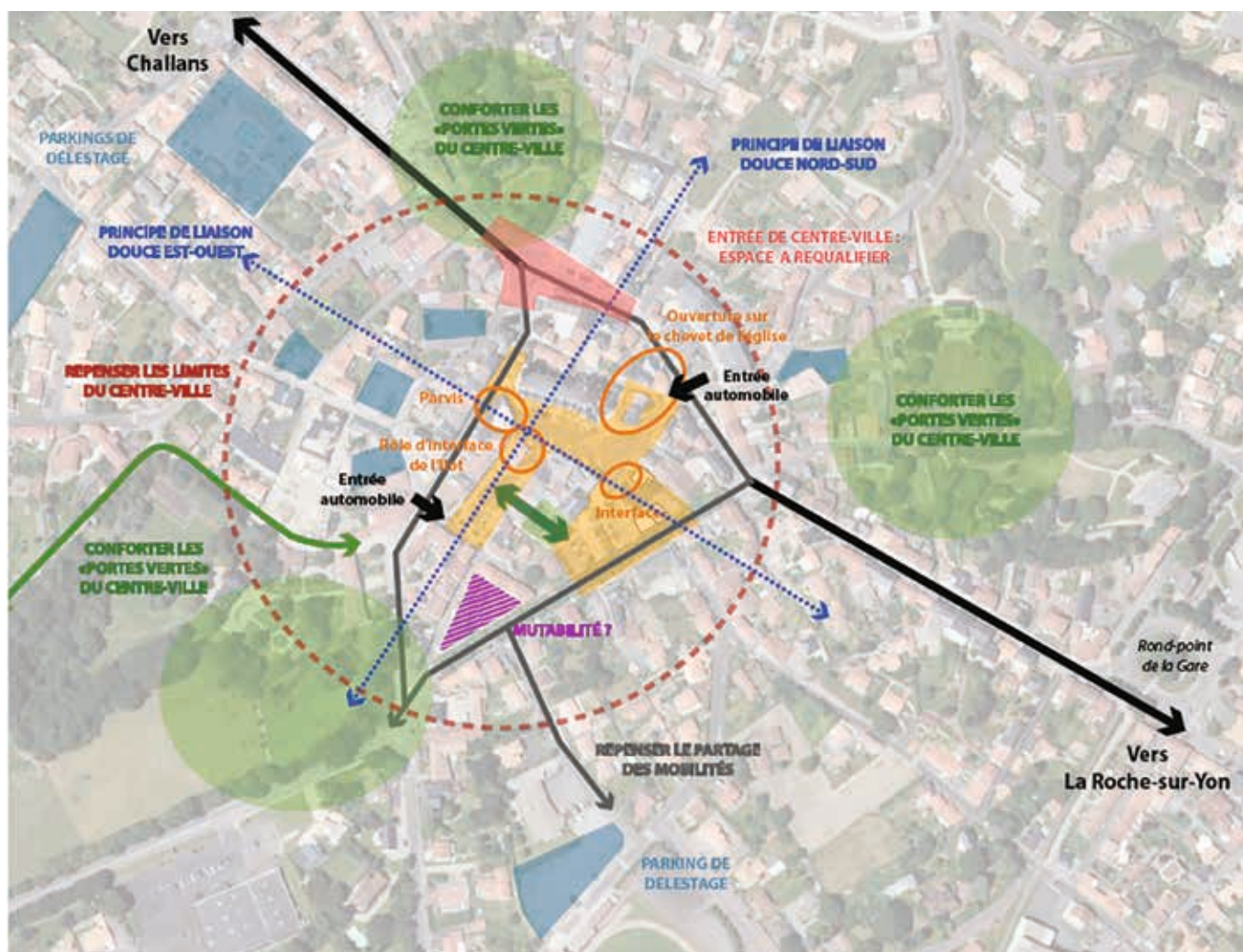
- Valoriser le patrimoine bâti, historique et monumental
- Redonner envie de pénétrer dans le centre-ville à pied et à vélo
- Placer le végétal au cœur de l'identité du bourg
- Retrouver la présence de l'eau
- Conforter le commerce
- Retrouver la lisibilité des places
- Créer du lien avec les quartiers péri-centraux

- Valoriser les entrées du centre-ville
- Créer un lieu fédérateur, support d'aménité

Dans un second temps, ces données seront travaillées avec les habitants, les responsables associatifs, les commerçants.



Même les élus du Conseil Municipal des Enfants participent à la réflexion.



## COLLECTE DES DÉCHETS

## La Communauté de Communes Vie et Boulogne met en œuvre la redevance incitative

Le mode de facturation de la collecte des déchets ménagers va évoluer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec la mise en place de la redevance incitative sur le territoire de la Communauté de communes Vie et Boulogne.

La redevance incitative répond à un enjeu environnemental. La réduction du volume des déchets participe à la protection de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique.

La redevance incitative répond également à un enjeu financier. Les charges d'exploitation de la collecte et du traitement des déchets progressent chaque année : carburant, entretien et maintenance, masse salariale, taxe sur l'enfouissement des déchets... L'objectif est de diminuer la production des déchets pour limiter leur coût et donc votre facture.

La redevance incitative, c'est enfin un système plus équitable car il permet de responsabiliser les usagers et les sensibiliser davantage à l'importance du tri en ajustant la facturation en fonction de la production d'ordures ménagères comme pour l'eau, l'électricité.

**Autrement dit, « moins je produis de déchets, moins je sors mon bac, plus je maîtrise ma facture et respecte l'environnement ».**

Concrètement, la facture incitative est semestrielle. Pour l'année 2020, une première facture sera adressée courant juillet 2020 et une deuxième facture courant janvier 2021.

Elle se décompose en deux parties :

### UNE PART FIXE :

Il s'agit d'un abonnement au service calculé en fonction de la taille de votre conteneur qui inclut les frais fixes du service : mise à disposition du conteneur, traitement des déchets, fourniture des sacs jaunes, collecte des emballages, du papier et du verre, accès illimité et gratuit aux déchèteries,...

Cet abonnement intègre un forfait de 6 levées du conteneur d'ordures ménagères ou de 15 ouvertures de tambour des colonnes enterrées pour les usagers ne disposant pas de conteneur à ordures.

### Tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

• Montant de la redevance incitative pour les usagers disposant d'un bac individuel :

Volume du bac (en litres)	Montant de l'abonnement annuel (6 levées incluses dans le forfait)	Montant de la levée supplémentaire (au-delà de 6 levées)
120	155,00 €	4,00 €
180	230,00 €	5,00 €
240	305,00 €	6,50 €
340	435,00 €	9,50 €
660	590,00 €	11,00 €
770	725,00 €	14,00 €

*NB : Les usagers disposant d'un bac individuel ont également accès aux colonnes enterrées pour évacuer leurs ordures ménagères en dehors des dates de ramassage en porte à porte ou en cas d'une surproduction occasionnelle de déchets (exemple fête de famille). Il s'agit d'un système de collecte complémentaire, facultatif et payant. L'ouverture du tambour de la colonne enterrée est facturée 2,00 euros.*

• Montant de la redevance incitative pour les usagers utilisant seulement les colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères (logement collectif) :

Montant de l'abonnement annuel (15 ouvertures de tambour incluses)	Montant de la levée supplémentaire (à partir de la 16 <sup>e</sup> ouverture du tambour)
155,00 €	1,60 €

### UNE PART VARIABLE :

Cette part est calculée en fonction du volume du conteneur à ordures ménagères et du nombre de levées supplémentaires (au-delà de la 6<sup>e</sup>) ou en fonction du nombre d'ouvertures de tambour des colonnes enterrées pour les usagers ne disposant pas de conteneur (au-delà de la 15<sup>e</sup>).

Vous trouverez tous les conseils utiles pour réduire votre production de déchets, les tarifs ainsi que le règlement de service sur le site internet de la communauté

de communes : [www.vie-et-boulogne.fr](http://www.vie-et-boulogne.fr) dans la rubrique environnement, sur simple demande par téléphone au 02 51 31 67 33 ou par mail à [environnement@vieetboulogne.fr](mailto:environnement@vieetboulogne.fr).





## ENVIRONNEMENT

# Bassin versant de la Vie et du Jaunay : l'étude de bilan du Contrat Territorial 2015-2019 est en cours !

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vie et Jaunay. A ce titre, il assure, en lien avec la Commission Locale de l'Eau, la mise en œuvre du programme d'actions du SAGE à travers les Contrats Territoriaux (CT) et les Contrats Régionaux de Bassin Versant (CRBV).

**Le Contrat Territorial 2015-2019 arrivant à son terme, le Syndicat Mixte a lancé une étude d'évaluation de ce contrat et d'élaboration d'un nouveau programme d'actions de 2021 à 2026.**

Les bureaux d'études DCI Environnement et SEPIA Conseils ont été missionnés pour effectuer cette prestation. L'objectif premier est de dresser le bilan des actions menées sur les milieux aquatiques et les pollutions diffuses et d'en évaluer les résultats. Dans un second temps, il s'agira de définir une nouvelle stratégie territoriale en matière de restauration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, aboutissant sur un programme d'actions et de travaux qui sera mis en œuvre à compter de 2021.

Dans le cadre de cette étude, les techniciens de DCI Environnement et de Sépia Conseils sont amenés à se déplacer sur l'ensemble du bassin versant de la Vie et du Jaunay et notamment sur les secteurs des marais, ainsi que le long des cours d'eau. Ces expertises de terrain ont débuté en septembre 2019 et se poursuivront jusqu'à l'été 2020.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte de la Vie, du Ligneron et du Jaunay  
ZAE du Soleil Levant  
2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND  
Tél. : 02 51 54 28 18  
marais.vlj@orange.fr  
www.vie-jaunay.com



## ADRESSAGE

# Finalisation de l'adressage sur le territoire communal

L'adressage sur l'ensemble de la commune est finalisé.

Une plaque émaillée avec le numéro de votre maison peut être fournie à toutes les personnes ayant fait l'objet d'une modification ou d'une création d'adresse.

Nous vous remercions de la réserver avant le 1<sup>er</sup> février 2020 par courriel ([urbanisme@mairie-aizenay.fr](mailto:urbanisme@mairie-aizenay.fr)) ou par téléphone (02 51 94 60 46). Il est nécessaire de préciser le numéro dont vous avez besoin ainsi que vos coordonnées.

Nous vous recontacterons dès réception de la commande de plaques afin que vous puissiez venir la retirer en mairie.

Nous vous informons que la mairie peut vous fournir et ne prendra en charge qu'un seul modèle (plaque émaillée bleue). Toutefois, toute forme de plaque personnalisée est autorisée.

La mise en place reste à la charge du particulier.

MISSION LOCALE PAYS YONNAIS

POUR LES 16-25

Vous avez entre 16 et 25 ans ...  
Vous êtes sorti du système scolaire ...

La Mission Locale du Pays Yonnais est faite pour vous !

Vous vivez dans la commune de ...



Valérie ROBIN, conseillère  
@ : [robinv@mlpy.org](mailto:robinv@mlpy.org)  
Tél : 02.51.09.89.34

Centre Social Mosaïque d'Aizenay -  
1 rue Monseigneur Gendreau à Aizenay  
Lundi matin sur rendez-vous

Mairie de Belleviçny  
Place Hôtel de Ville à Belleviçny  
Lundi après-midi 1 sem. sur 2 sur rendez-vous

Pôle social / Tremplin - 16 rue de l'ancien  
Prieuré au Le Poiré sur Vie  
Jeudi sur rendez-vous

Maison de Services au Public  
2 Avenue de la République à Palluau  
Vendredi sur rendez-vous

Venez nous rencontrer :

Employeurs, vous pouvez contacter  
Stéphanie DELAS,  
Chargée de relations entreprises  
@ : [delass@mlpy.org](mailto:delass@mlpy.org)

Tél : 02.51.09.89.46  
Port : 06.48.53.92.72

Elle :

Vous accueille au plus près de chez vous

Vous oriente dans votre projet professionnel

Autres informations à VOTRE DEMANDE sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs ...

Vous informe sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation

Vous accompagne dans votre parcours vers l'emploi

EMPLOI

Flours & harmonie

Sabrina Malenfant est conseillère en Flours de Bach et sophrologue-relaxologue.

Installée depuis septembre, Sabrina Malenfant conseille les personnes en recherche de méthodes douces et naturelles pour gérer leurs émotions et les aider à traverser les difficultés de la vie (ex : stress, surmenage, fatigue, séparations, peurs, confiance en soi).

A l'aide des Flours de Bach, du nom du médecin qui les a découvertes, elle recherche la meilleure combinaison parmi 38 élixirs floraux, pour aider enfants et adultes à retrouver l'harmonie et l'équilibre.

En complément, elle propose une sophrologie et relaxologie en lien avec les Flours de Bach pour favoriser la détente et la relaxation.

Elle organise chaque mois des ateliers alliant sophrologie et Flours de Bach sur des thématiques ciblées (ex : estime de soi, calme mental, joie intérieure).

Sabrina Malenfant reçoit à domicile sur rendez-vous à partir de 18h30 tous les soirs et toute la journée les week-ends.

Flours & Harmonie  
3 Impasse des Sureau - Aizenay  
Tél. : 06 43 50 21 87  
[floursharmonie85@gmail.com](mailto:floursharmonie85@gmail.com)



NOUVEAU



## ÉCONOMIE

# Coiff'Ambiance s'engage pour la planète!

Dépolluer les mers grâce aux cheveux récupérés chez le coiffeur : oui, c'est possible ! Et c'est le choix qu'a fait le salon de coiffure Coiff'Ambiance d'Aizenay.

**Les cheveux ont des propriétés hors du commun. Ultra-résistants, isolants et inaltérables, ils sont de surcroît une ressource naturelle quasi illimitée.**

Thierry Gras, un coiffeur Varois a eu l'idée de créer l'association "Coiffeurs Justes" qui vise à récupérer et à valoriser les tonnes de cheveux coupés chaque année. Une seconde vie, écologique, est donnée aux cheveux récupérés, recyclés et réutilisés à des fins durables.



En septembre dernier, le salon de coiffure Coiff'Ambiance adhère à l'association "Coiffeurs Justes". Justine Guillet, gérante du salon, explique que les cheveux issus de la coupe représentent 50% des déchets d'un salon de coiffure et les recycler permet de diminuer ses poubelles et d'agir pour l'environnement.

Les quatre coiffeuses du salon récupèrent environ 4 kg de cheveux pour un mois, qu'elles stockent dans des sacs qui sont ensuite envoyés par voie postale à l'association "Coiffeurs Justes".

Les cheveux sont retraités et transformés pour devenir de l'isolant pour maison, du renforteur de béton, du fertilisant pour le jardin mais aussi utilisés comme filtre antipollution dans les océans pour éliminer les hydrocarbures.

Une belle initiative qui va sûrement faire de nouveaux adeptes.



## EMPLOI

# Julie Morisot, psychologue du travail, préparateur mental

Julie Morisot s'est formée en psychologie du travail et en préparation mentale.

**Le management ne cessant d'évoluer, elle propose d'accompagner les chefs d'entreprise, les collaborateurs et managers afin de les rendre plus efficaces et de maintenir une bonne qualité de vie au travail. C'est tout le sens de l'accompagnement professionnel.**

Elle intervient également dans la préparation mentale des sportifs en lien avec les entraîneurs.

Elle reçoit sur rendez-vous uniquement.

Julie MORISOT - Psychologue du Travail / Préparateur mental / Formateur

2 Place de l'Eglise

Tél : 06 16 37 45 59

juliemorisot@orange.fr

NOUVEAU

## EMPLOI

# Catherine Guesnier, Graphothérapeute

La graphothérapie ou rééducation de l'écriture est une réponse aux troubles de l'écriture.

**Depuis avril 2019, Catherine Guesnier intervient auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes dans le but d'améliorer, ré-axer leur écriture et de ce fait restaurer l'estime et la confiance de soi.**

Elle propose un bilan graphomoteur, indispensable à toute remédiation. L'objectif de la rééducation est d'améliorer le tracé graphique pour qu'il devienne plus fluide, aisé, lisible. Elle se définit comme « une mécanicienne de l'écriture ».

Elle reçoit sur rendez-vous le mercredi après-midi.

Catherine GUESNIER - GRAPHOTHERAPEUTE

2 Place de l'Eglise

Tél : 07 85 21 43 82

E-mail : cathyguesnier.graphotherapeute@gmail.com

www.agame.pro



CLSPD

## Actions de sécurité routière dans les collèges

Créé en 2010, à Aizenay, le Conseil Local de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance contre l'insécurité et de prévention de la délinquance dans la ville qui rassemble plusieurs partenaires institutionnels afin de "lutter contre".

Présidé par le Maire d'Aizenay, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) d'Aizenay rassemble des membres de droit comme le Préfet de la Vendée, le Procureur de la République de la Roche-sur-Yon et des élus de la commune et membres du conseil des sages, des services techniques de la ville, de la police municipale, de la gendarmerie, du centre de secours, de la protection civile, de l'antenne jeunesse d'Aizenay, du centre social Mosaïque, des écoles et collèges d'Aizenay, des services sociaux, la prévention routière de la Communauté de communes, des associations sportives et culturelles d'Aizenay et des associations de lutte contre l'alcool.

Les membres du CLSPD se réunissent lors d'une assemblée plénière annuelle pour établir un bilan de l'année passée et définir les orientations des actions à mener. La prévention des atteintes aux biens et des personnes et la prévention routière sont deux thèmes particulièrement mis en avant dans les actions de prévention lancées ou renouvelées chaque année.

Dans ce cadre, les 7 et 8 novembre 2019, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville d'Aizenay est intervenu dans les collèges pour un temps fort sécurité routière.



Simulation d'accident devant le collège Alexandre Soljenitsyne

Au programme de la matinée, une simulation d'accident de la route commentée et des interventions en atelier avec des intervenants tels que : la gendarmerie nationale, les pompiers, la police municipale, la Justice, la protection civile, Alcool assistance, le centre social Mosaïque, l'antenne jeunesse et le témoignage d'une personne victime d'un accident de la route.

Cette action a touché 240 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège privé Sainte-Marie d'Aizenay et 130 élèves de 4<sup>e</sup> du Collège Alexandre Soljenitsyne.



Atelier de la Protection Civile d'Aizenay : Comment alerter ?



Atelier défi photo avec le Centre Social Mosaïque



Simulation d'accident devant le collège Sainte-Marie



Témoignage d'une victime d'un accident de la route

## FAMILLE

# Permanence Accueil Social de la CAF à Aizenay

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, un conseiller de la Caf accueille sur rendez-vous.

**Le travailleur social de la Caf accompagne les allocataires avec enfant(s) lorsqu'un événement ou une situation vient modifier l'organisation familiale, voire fragiliser son équilibre :**

- Une séparation / un divorce (et/ou la résidence alternée),
- Le décès d'un enfant ou d'un conjoint,
- Une naissance, le choix d'un mode de garde,
- Le handicap ou la maladie d'un enfant,
- La reprise d'un emploi, les règles relatives au congé parental,
- Le logement (équipement...)

En complémentarité du versement des prestations, cet accompagnement par le travailleur social permet :

- D'être informé sur les nouveaux droits et de faciliter leurs ouvertures via le rendez-vous des droits,
- D'être soutenu dans les différentes démarches face à ces changements (relations familiales, organisation future, conséquences budgétaires...),
- De mieux concilier vie familiale

et vie professionnelle (mode de garde, horaires atypiques, congé parental...),  
• D'être orienté si besoin vers des services ou dispositifs gérés par les partenaires.

Le travailleur social de la Caf, Patricia Huvelin à contacter au 02 51 44 77 70 pour prendre rendez-vous, reçoit les familles au 1, rue Monseigneur Gendreau (à côté du Centre Social et Familial Mosaïque).



**pour tous, toute la vie, partout**

## Service d'aide à domicile

Association locale ADMR d'Aizenay - La Chapelle  
qui intervient sur les communes d'Aizenay, La Chapelle, Maché et Apremont

L'association ADMR d'Aizenay - La Chapelle organisait début octobre, une animation pour sa 1<sup>re</sup> participation à la semaine bleue, la semaine nationale des retraités et personnes âgées.



Dans le cadre de la semaine Bleue, en partenariat avec la Mairie d'Aizenay et Mosaïque, l'ADMR a proposé un atelier de fabrication de produits ménagers « éco responsables ».

16 personnes ont participé à cette atelier animé par les aides à domicile et l'aide à domicile volante. Cela a été très apprécié et chaque participante est repartie avec sa fabrication du jour.

Exemple de produit multi-usage :

-1 cuil à soupe de bicarbonate de soude, 1 cuil à soupe de vinaigre blanc, 1 cuil à soupe d'huile essentielle et 1 litre d'eau chaude.

1 b Rue Monseigneur Gendreau - 85190 AIZENAY  
Tél : 02 51 31 82 42  
paysvieetboulgne@admr85.org

**Permanences physiques**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
**Permanences téléphoniques**  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h30

50%  
de réduction  
d'impôts  
jusqu'à 100€ en 2020





## SOLIDARITÉ Collecte alimentaire 2019

La collecte alimentaire, organisée par le centre social Mosaïque en partenariat avec le CCAS s'est déroulée les 28, 29 et 30 novembre 2019 au sein d'Hyper U, Intermarché et Lidl à Aizenay.

**5 tonnes de marchandises (produits alimentaires, produits bébés et produits d'hygiène) ont été collectées cette année.**

Près de 75 bénévoles se sont mobilisés avec près de 55 adultes et une vingtaine d'enfants et jeunes (du CME et du Lycée St François d'Assises de la Roche/Yon).

Cette collecte, stockée à la Banque Alimentaire de la Roche, servira tout au long de l'année à approvisionner une partie des centres d'aide alimentaire sur tout le département, notamment l'épicerie solidaire "la Bout'Sol" à Aizenay.

Merci à tous les bénévoles et à tous les généreux donateurs !



# Ville solidaire

CENTRE SOCIAL, ASSOCIATIF ET FAMILIAL MOSAÏQUE

## Être adhérent au centre social Mosaïque, pourquoi pas vous ?

Le centre social Mosaïque est une association qui a pour but de dynamiser et d'animer la vie locale en soutenant les initiatives et en favorisant le lien social entre les habitants et les associations. C'est un lieu ressources pour toute question en lien avec la vie quotidienne.

L'adhésion permet pour les particuliers :

- D'être informé directement chez eux des manifestations sur la commune,
- De participer aux divers ateliers et aux sorties adhérents,
- D'avoir un soutien matériel en termes de photocopies, de location de vidéoprojecteur, de percolateur...,
- De soutenir l'association.

L'adhésion permet pour les associations :

- De réaliser des photocopies à tarif préférentiel,
- D'emprunter gratuitement ou à un tarif préférentiel du matériel mis à disposition comme un vidéoprojecteur, un paper-board, une petite sono, des

caisses de monnaie, un percolateur.

- D'utiliser du matériel à disposition comme une relieuse, une plastifieuse, un massicot,...
- De soutenir la gestion des associations.

Chaque association peut également obtenir un service de billetterie pour les manifestations.

Les agents de Mosaïque s'attachent à apporter des réponses adaptées aux demandes diverses.

Les habitants et les associations peuvent être adhérents à hauteur de 7 € pour une personne seule, 10 € à partir de 2 personnes au foyer et 20 € pour une association.

## RÉSIDENCE LE BOIS MARIE

### Le Bois Marie fête ses 10 ans

La résidence Le Bois Marie, Service d'Accompagnement à La Vie Sociale, unité de vie de l'ADMR, a fêté ses 10 ans le 15 novembre dernier à la Salle Georges Hillairiteau.

L'occasion pour tous de se retrouver pour un moment convivial, entouré des résidents de la Maisonnée, de la Villa et du Cottage de Saint Denis la Chevasse, mais également de leurs familles, du personnel, en présence de Monsieur Goblet, Directeur des unités de Vie de l'ADMR et de Marcelle Traineau, Adjointe aux Affaires sociales.

tâches quotidiennes (préparation des repas, entretien du linge et des locaux...), mais également à la mise en place d'animations.

Après un spectacle animé par le groupe « Les Fabuleuses », cette soirée s'est terminée par la dégustation du gâteau d'anniversaire.

Le Bois Marie accueille huit personnes en situation de handicap, ayant des pathologies très différentes. Ce lieu de vie leur offre l'opportunité d'être pleinement acteur de leur projet de vie. Avec l'aide des auxiliaires de vie, chacun apporte sa contribution à l'entretien de son studio et des espaces communs. Ils participent aux





## SOLIDARITÉ

# La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)

La MDSF est un lieu d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement.



Trois services délocalisés du Pôle Solidarités et Famille sont à votre disposition sur le territoire intercommunal :

- Le Service de l'Insertion, de la Prévention et de l'Accompagnement Social (SIPAS),
- Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- Le Service Départemental de l'Autonomie (SDA).

Le SIPAS mène des actions qui visent à permettre aux personnes de retrouver une autonomie budgétaire, sociale et professionnelle. Il assure également des missions de soutien à la parentalité, par le biais de l'intervention d'un éducateur de prévention et en lien avec la CAF.

- ✓ Accueil, écoute, évaluation, information, accès aux droits,
- ✓ Prévention dans le cadre de la parentalité et de l'éducation, actions collectives, entretiens familiaux ou individuels,
- ✓ Protection des personnes en état de vulnérabilité,
- ✓ Insertion socioprofessionnelle pour prévenir l'exclusion et la précarité.

La PMI prend en charge la protection et la promotion de la santé maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans). Elle assure des consultations de médecin et de puériculture, ainsi que des actions à

destination des parents (soutien à la parentalité, accompagnement du jeune enfant...).

- ✓ Conseils et accompagnement des parents,
- ✓ Suivi médico-social des femmes enceintes,
- ✓ Suivi des jeunes enfants de 0 à 6 ans en consultation médicale et de puériculture,
- ✓ Visites post natales, soutien à la parentalité,
- ✓ Agrément des assistants maternels et familiaux, et des structures d'accueil de la petite enfance.

Le SDA, par le biais de son « unité médico-sociale », mène des actions de conseil, d'orientation, d'évaluation et de coordination. Il accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie dans le cadre du maintien à domicile. Il peut également apporter un soutien aux familles et répondre à leurs interrogations.

La Maison Départementale des Solidarités et de la famille (MDSF)  
32 rue des Chênes au Poiré-sur-Vie  
Tel : 02 28 85 74 40  
Mail : mdsf.lepoire@vendee.fr  
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



LA MAISON DE RETRAITE CHARLES MARGUERITE

## Recette "d'un temps de convivialité"

Pour commencer, faites cuire des haricots blancs ou "mogettes", prenez une belle tranche de pain grillée, y ajouter du beurre et couvrez-la de mogettes.

Dégustez au rythme des chansons des années 1940/1950.

Ambiance assurée !

Telle est la soirée vécue par les résidents de la Maison de retraite "Charles Marguerite" à l'initiative du Conseil des Sages avec l'appui de la direction et du personnel de l'établissement, de la chorale du Club l'Agésinate et de musiciens bénévoles (orgue de barbarie, guitare, accordéon)

Cette volonté affirmée d'ouverture, ces signes de solidarité et de partage, offrent un moment de couleurs et de lumières dans l'univers des aînés : une parenthèse appréciée, leur permettant de remonter le temps et les souvenirs.

Un lien social qu'il nous faut entretenir au titre de la bienveillance.



Le Mag' d'Aizenay • N° 194



## SOCIAL

**La PAUSE sa mission - ses services**

**LA PAUSE est ouverte toute l'année** ; week-ends, jours fériés y compris l'été (hormis une semaine début septembre fermée pour le nettoyage complet du logement).

**Le taux d'occupation annuel dépasse les 90%...**

**Sa mission :**

**Accueillir une personne ou un couple sans abri adressé uniquement par le 115 de Vendée.**

L'équipe d'une quinzaine de bénévoles actifs s'inscrit selon ses disponibilités (à raison d'1 à 2 fois/mois chacun) sur des plannings. Dès que ces plannings sont complets, ils sont envoyés au 115 obligatoirement 15 jours avant le début du mois suivant.

Le 115 a donc, pour chaque accueil, le nom et le n° de téléphone du bénévole de permanence correspondant.

Le bénévole reçoit l'appel du 115 entre 11h et 16h le jour concerné par sa permanence et porte, à 18h, les repas nécessaires au nombre de jours d'hébergement (et peut compléter avec l'alimentation prévue sur place, provenant de l'épicerie solidaire et des magasins d'Aizenay).

Le bénévole se charge d'expliquer le fonctionnement des appareils ménagers et électro ménagers et rappelle les règles de respect des personnes et des lieux. Une clé du logement est confiée à l'hébergé qui peut sortir et rentrer à sa guise durant sa période d'hébergement.

L'hébergement se fait sur 2 jours en semaine (accueil le lundi soir ou le mercredi soir) et 3 jours le week-end à compter du vendredi soir.

Les sorties d'hébergement s'effectuent par le même bénévole entre 8h et 9h du matin (le lundi ou le mercredi ou le vendredi).

**Ses services :**

L'entretien du logement est réalisé par une équipe de 5 bénévoles selon les disponibilités de chacun inscrites au planning.

A chaque nouvel hébergement ; un bénévole assure une maison propre et rangée où l'hébergé trouvera :

- du linge de maison et de toilette propres et en place,
- des produits d'hygiène,
- de la lessive.

Le logement, mis gracieusement à disposition par la municipalité, est composé d'une salle de séjour avec canapé convertible 2 personnes, d'une table, de 4 chaises et d'une TV, d'une cuisine avec micro-onde, plaque de cuisson et réfrigérateur, lave linge et sèche linge, d'une chambre d'une personne et d'une salle de douche et WC.

Le logement a aussi une ligne téléphonique où l'hébergé sans téléphone mobile peut appeler les numéros d'urgence et bien sûr le 115.

Pour ceux qui ont un mobile mais pas de chargeur, la Pause a installé une prise spéciale « chargeur de batterie » pour tout type de téléphone mobile.

Mis à la disposition de l'hébergé : les horaires de car mis à jour régulièrement, les lignes desservant Aizenay, une carte des différents lieux d'hébergement de Vendée, etc.

**Grâce à la générosité :**

- des boulangers d'Aizenay, des tickets de pain sont remis à chaque accueil,
- des particuliers : des échantillons de dentifrice, de gel douche, de shampoing et de vêtements et même des chaussures sont également mis à disposition ou proposés aux hébergés.
- d'un commerçant, des tickets de cars peuvent même être remis à la personne hébergée si besoin.



La Vendée compte, du Nord au Sud et d'Est en Ouest seulement 14 établissements et associations d'accueil de personnes sans abri.

Compte tenu du manque de places d'accueil et du manque de transport en commun sur notre territoire ; La PAUSE propose aussi aux hébergés, des tentes de camping légères (mais robustes), tapis de sol, duvets et sacs à dos selon les besoins.

Enfin, il faut savoir qu'une personne sans abri, si elle souhaite un hébergement d'urgence doit appeler le 115 tous les jours à partir de 8h30 le matin : plus de 100 personnes appellent le 115 chaque jour et si elle a la chance d'obtenir une place elle peut être envoyée de Montaigu à St Gilles ou d'Aizenay à Fontenay le Comte ou vers d'autres extrémités du département d'où de grandes difficultés et de grandes détresses.

Par ailleurs, une personne sans abri peut refuser un lieu ou un autre (c'est son droit), mais le 115 ne peut rien faire et la PAUSE encore moins, car les places sont prises d'assaut dès 8h30 et attribuées de façon chronologique.

Vous êtes sensible à la détresse humaine, vous avez une demie-heure disponible par mois : rejoignez nous !

Merci pour eux .

## SOLIDARITÉ

# Téléthon 2019

La ville d'Aizenay, le Centre social associatif et familial Mosaïque, plus d'une trentaine d'associations agésinates et de nombreux bénévoles, se sont mobilisés du 6 au 8 décembre 2019 afin de proposer des animations variées au profit du téléthon.

La participation de tous a permis de récolter plus de 7 000 € (contre plus de 5 300 € l'année dernière) qui viendront grossir la collecte nationale en faveur de la recherche sur les myopathies.



Concert de l'orchestre de jeunes de l'école de musique.



Objectif pour les jeunes de l'antenne jeunesse : vendre 500 roses au profit du téléthon.



Démonstration de danses country avec Country Show Forever.



Les tricoteuses de "Loisirs et créations".



Yves et Elie à l'orgue de barbarie.



Eclats de Rocks a mis le feu avec une soirée spéciale Johnny.



L'équipe du Conseil des Sages à la vente du panier garni et des gaufres.

## ÉVÈNEMENT

### Jeux, dégustation et humour avec le Conseil des Sages !

Et si nous revivions les traditions le temps d'une soirée ?

Telle est la proposition faite par le Conseil des Sages en vous conviant à la « Veillée comme Autrefois » : un moment de retrouvailles, d'échanges et de partage autour des jeux de cartes ou de société, des grillées de mogettes, et pour animer la soirée : quelques chansons à « répouner » à l'image de ce lien social que nos anciennes générations privilégiaient.

Le samedi 7 mars 2020, vous pourrez dire : "De sér, l alum à la vellàie !" ( Ce soir, nous allons à la veillée !)

Salle Les Quatre Rondes, 19h30, réservations au centre social Mosaïque début février.

Passage du chapeau au profit d'une association à vocation sociale.



## ENFANCE

### Lieu d'accueil enfants/parents itinérant "La P'tite escale"

La P'tite escale, lieu d'accueil enfants parents (LAEP), ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2019, est un endroit particulier labellisé par la CAF, créé pour favoriser la relation enfants/parents, participer à l'éveil et à la socialisation des enfants, et accompagner la parentalité. Il s'adresse aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un autre adulte « familial » (grands-parents...) et aux futurs parents. Les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis jusqu'à 6 ans.

**Le LAEP « Pomme verte », créé en 2009 par la commune du Poiré-sur-Vie a été mutualisé à l'échelle de la Communauté de communes en 2015, afin de permettre une ouverture et un rayonnement plus importants. La gestion était alors toujours confiée à la mairie du Poiré-sur-Vie. À la suite d'une analyse des besoins sociaux, la Communauté de communes a décidé de l'ouverture d'un service itinérant, ouvert plusieurs jours par semaine : la P'tite escale.**

Le LAEP est un espace mis à disposition des enfants et du ou des adulte(s) qui l'accompagne(nt). L'enfant reste sous la responsabilité de son accompagnateur. Chacun vient librement, reste le temps qu'il souhaite, en s'adaptant au rythme de l'enfant. L'accueil est assuré par deux professionnelles spécialisées dans le secteur de la petite enfance et du soutien à la parentalité.

- Pas d'engagement ni d'inscription préalable
- Respect de l'anonymat et de la confidentialité
- Neutralité des accueillantes
- Service gratuit

A noter : L'accueil des assistantes maternelles étant assuré par le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), autre service du territoire, la P'tite Escale n'a pas pour vocation de les recevoir.

#### Les objectifs :

##### Pour les parents

- Rompre l'isolement géographique, social,
- Se ressourcer, s'informer, évoquer leur questionnement(s) et/ou difficultés, trouver du soutien,

- Vivre un moment de partage avec son enfant, en dehors du domicile
- Observer son enfant dans un lieu différent,...

##### Pour les enfants

- Découvrir un nouvel espace de jeux, adapté et différent de son quotidien
- Rencontrer d'autres enfants et apprendre le partage de l'espace, des jeux...
- Se séparer de son parent en étant rassuré par sa présence
- Se familiariser avec les règles de la collectivité, préparer la socialisation
- Favoriser la prise d'autonomie...

#### Où et quand venir à La P'tite escale ?

En itinérance sur 5 communes, ouvert de 9h30 à 12h :

- Bellevigny, le mardi à l'accueil de loisirs du Parc (allée du Parc)
- Maché, le mercredi des semaines impaires à l'accueil périscolaire « Le Bilboquet »
- Saint Etienne du Bois, le mercredi des semaines paires à l'école publique « Les petits papiers »
- Le Poiré sur Vie, le jeudi au multi-accueil « Pomme de Reinette »
- Aizenay, le samedi au multi-accueil « les Petits Moineaux »

En période de vacances scolaires : fermeture à Bellevigny , ouvert la 1<sup>re</sup> semaine des vacances sur les autres communes et la dernière semaine des vacances d'été. Vacances de Noël : fermeture les 2 semaines.

#### Contact :

La P'tite Escale  
Tél. : 02.51.31.52.59  
laptiteescale@vietboulgne.fr  
www.vie-et-boulgne.fr



ÉCOLE SAINT-MARIE

## Une rentrée placée sous le signe de la bienveillance



Pour commencer leur année, 3 classes de CM2 de l'école Saint-Joseph ont travaillé sur le thème de la différence et du handicap.

**Les élèves ont étudié le film "Wonder" et ont créé un mur de la bienveillance dans leur classe. Pour le salon d'automne, ils ont de même illustré des préceptes sur la bienveillance et ont par ce biais testé la technique du pastel. Les différentes poésies apprises pendant cette période portaient également sur le même thème.**

Pour clôturer ce travail, les enfants ont eu la chance de vivre une matinée "Différences et Handicaps" animée par de futurs éducateurs spécialisés venant du centre de formation Supsocial de la Roche sur Yon.

Les enfants ont pu y découvrir des façons de communiquer sans parler

mais aussi le témoignage d'une petite fille non voyante. Ils ont testé un parcours en fauteuil roulant au sein de l'école et joué autour d'un jeu de l'oie avec des questions sur la différence.



Les échanges ont été riches, les élèves ont à présent toutes les clés en main pour adopter une attitude respectueuse envers les autres malgré leurs différences.



## ÉCOLE SAINT-MARIE Inscriptions scolaires

Venez avec votre enfant à la découverte de l'école maternelle...

**L'école Sainte-Marie ouvre ses portes pour les inscriptions en petite section :**

- vendredi 17 janvier 2019 de 17h à 19h
- samedi 18 janvier 2019 de 10h à 12h.

Maternelle Sainte-Marie  
Parvis Félicien Rabaud  
85190 AIZENAY  
Tél. : 02 51 94 60 61  
ec.aizenay.stemarie@ddec85.org  
<http://aizenay-stemariestjoseph.fr/>



## SCOLARITÉ

### Défi class'énergie

Approuvé nationalement, le Défi Class'Énergie a pour objectif d'accompagner sur une année scolaire, les élèves dans une démarche projet portant sur la réduction de leur consommation d'énergie et d'eau.

**Accompagnés par l'Association Elise, les élèves des écoles Louis Buton et La Pénrière vont être sensibilisés, à leur échelle, à l'urgence climatique.**

L'association, à travers les différentes missions liées à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables, sensibilise les publics auxquels elle s'adresse, afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et informés.

La raréfaction des ressources, les impacts environnementaux, le développement durable, la transition énergétique sont autant de sujets qui pourront être abordés dans le cadre de ce projet.

L'opportunité de mettre en place des ateliers pédagogiques va permettre à chacun d'agir à son niveau. Une démarche positive et mobilisatrice pour parler de « transition énergétique » :

Une campagne de suivi des consommations énergétiques de ses infrastructures est mise en œuvre

ainsi qu'un plan d'actions d'économie d'énergie.

#### Les élèves des écoles en pleine visite technique :

Didier Robin, responsable bâtiment de la mairie d'Aizenay, présente aux élèves les différents compteurs d'énergies, explique le cheminement des différents réseaux et de la chaufferie. Cette visite a été réalisée avec le référent du pôle éducation à l'énergie de l'association Elise.



L'objectif est de baisser de 8% la consommation d'énergie et d'eau des établissements et d'impulser une prise de conscience amenant un changement comportemental et ainsi devenir un acteur responsable, averti et libre de ses choix pour le monde de demain.

Fédérer l'ensemble des utilisateurs des écoles en construisant des actions visant à réduire les consommations d'énergie et d'eau. Des élèves en pleine réflexion, de belles actions en perspective !



## ENFANCE

# Le RAM, un lieu d'information, de rencontre et d'éveil

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un service itinérant et gratuit à destination des enfants, des parents, futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. C'est un lieu neutre d'information et d'écoute mais aussi un lieu d'éveil.

### A la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Parents, besoin d'un mode d'accueil pour votre enfant? De connaître les disponibilités des Assistant(e)s Maternel(le)s de votre secteur ? D'informations sur votre futur contrat ou sur votre contrat actuel ?

Le RAM vous propose :

- Une information sur les modes d'accueil existants sur votre territoire.
- La liste des assistant(e)s maternel(le)s de votre commune ainsi que leurs disponibilités.
- Un accompagnement dans vos démarches de parents employeurs (contrat, mensualisation, pajemploi,...).
- Une information sur le métier d'assistant(e) maternel(le), statut, droits et obligations.

### FOCUS : l'éveil sensoriel à l'honneur

L'éveil sensoriel est incontournable dans l'accompagnement du jeune enfant. Ses expériences sensorielles diverses et répétées façonnent sa perception et sa compréhension du monde qui l'entoure. L'enfant doit pouvoir regarder, toucher, sentir, écouter, goûter...

Régulièrement, le RAM propose aux enfants accompagnés de leur assistant maternel des espaces de découverte autour de ce thème.

### Le RAM c'est aussi :

- Des matinées d'éveil traditionnel chaque semaine au Centre de Loisirs, des bébés lecteurs, des matinées motricité, des séances d'éveil musical et de psychomotricité avec les enfants et leur assistant(e) maternel(le)s.
- Des ateliers d'initiation aux « Signes avec Bébé » ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s et aux binômes assistant(e)s maternel(le)s – parents employeurs
- Et Bientôt, une soirée conférence autour du « signe avec bébé », animée par Isabelle Cottencaeu, le 26 mai 2020 à 20h à Palluau – Gratuit – Ouvert à tous



### Contact :

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s  
Vos animatrices Maude Brisset et Valérie Pelloquin  
Par téléphone, chaque après-midi (sauf jeudi), de 13h30 à 17h15 au 02 51 31 93 18  
- Sur rendez-vous à la Communauté de communes Vie et Boulogne  
- Par mail à ram.ouest@vieetboulogne.fr  
Communauté de communes Vie et Boulogne  
24, rue des Landes  
85170 Le Poiré-sur-Vie



## SCOLARITÉ

# Portes ouvertes du collège Soljenitsyne

Au collège Alexandre Soljenitsyne d'Aizenay, tout est prêt pour accueillir les parents et leurs enfants qui viendront découvrir le collège lors des Portes Ouvertes **samedi 25 janvier 2020**.

### C'est important pour les parents et pour les élèves de découvrir leur futur établissement.

A cette occasion, des informations générales sur le Projet Pédagogique de l'Etablissement seront données aux parents ; ainsi que sur la mise en œuvre de la réforme du collège. Un point particulier relatif à l'entrée en classe de sixième sera abordé. Les parents et leurs enfants pourront également rencontrer l'ensemble du personnel et visiter le collège.

Des élèves du collège Alexandre Soljenitsyne guideront les parents et leurs enfants tout au long de cette visite à la rencontre des professeurs.

**Samedi 25 janvier 2020  
de 9h00 à 12h30**

Contact : Franck ROBIN, Principal,  
Tél. : 02 28 15 06 48  
ce.0851560j@ac-nantes.fr

## ÉVÈNEMENT

### Chocolat Concert

La ville d'Aizenay organise la 13<sup>e</sup> édition du Chocolat Concert dimanche 16 février 2020.



**Le principe est immuable : du chocolat à déguster et de la musique à écouter !**

Céline Daviet, propriétaire de l'Angélus, et Jean-Claude David, chocolatier à l'origine du Chocolat Concert, présentent leur spécialité : le chocolat sous toutes ses formes... pour un après-midi tout en douceur.

Un intermède café, sélectionné par Romuald Loridan du Palet Gourmand d'Aizenay, sera proposé à la dégustation !

Le duo Miam's, Charlotte (chant et percussions), et Florian (guitare, looper), propose un répertoire varié... à la carte ! Le principe : choisissez votre chanson et le duo Miam's se charge de l'interprétation pour vous régaler !

**Dimanche 16 février 2020 à 15h**  
**Salle Les Quatre Rondes - Aizenay**  
**Billetterie en mairie ou sur place dans la limite des disponibilités.**

**Tarifs :**  
**- 15 ans : 8 €**  
**15 ans et + : 14 €**

**Réservation recommandée.**

**Renseignements :**  
**02 51 94 60 46**



## MÉDIATHÈQUE

### Du nouveau à la médiathèque

#### Nouveau ! Une boîte de retour à la médiathèque

Depuis novembre dernier, lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte de retour située à gauche de l'entrée, près des boîtes aux lettres. Ainsi, si vous ne pouvez pas vous déplacer pendant les horaires d'ouverture, n'hésitez pas à l'utiliser ! Les retours des documents sur notre logiciel seront ensuite réalisés par les agents dans les meilleurs délais.

**A noter : tant que cette opération n'est pas effectuée, les documents enregistrés sur votre compte restent sous votre responsabilité. De plus, les liseuses doivent être rendues en main propre pendant les horaires d'ouverture.**



#### Au programme des vacances...

##### Soirée des doudous

Vacances d'hiver obligent, la médiathèque vous donne rendez-vous pour la dernière soirée des doudous de la saison ! Histoires du soir et chocolat chaud seront au programme... N'oubliez pas votre doudou !

**Vendredi 14 février 2020 à 20 h.**  
**Gratuit sur inscription.**

##### Chant'appart fait escale à la médiathèque !

Spectacle : "En Enfancie" de Hervé Lapalud  
« Pour vous rendre en Enfancie, prenez deux musiciens voyageurs qui aiment les instruments d'hier, les instruments d'ailleurs qui aiment raconter en chansons leurs escapades vers d'autres horizons qui ramènent de leurs voyages des mirages pour donner à d'autres le goût d'ouvrir leurs mirettes. »

**Mercredi 26 février 2020 à 15 h.**  
**Spectacle jeune public, à partir de 5 ans.**  
**Gratuit sur inscription.**

#### N'oubliez pas...

Prix littéraire Lire et délire  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2020, le réseau

Communauthèque vous propose de participer à la seconde édition de son prix littéraire, cette année dédié à l'humour dans la littérature ! 3 catégories sont proposées : Jeunesse, Ado et Adulte. Renseignez-vous à l'accueil de la médiathèque pour y participer !

#### Restez connecté !

Restez informé des nouveautés, des animations et des actualités des médiathèques du réseau en vous abonnant à la page Facebook Réseau Communauthèque Vie et Boulogne. N'hésitez pas à aimer, partager ou commenter nos publications ! Consultez l'offre de la médiathèque et du réseau Communauthèque sur [mediatheques.vieetboulogne.fr](http://mediatheques.vieetboulogne.fr)  
Contact : [aizenay@biblio-vieetboulogne.fr](mailto:aizenay@biblio-vieetboulogne.fr) - 02 51 31 88 41

La médiathèque est ouverte :  
Mardi : 16h00\* – 18h30  
Mercredi : 10h30 – 18h30  
Vendredi : 16h00\* – 18h30  
Samedi : 10h30 – 12h30 / 14h30 – 16h30  
\*14 h 30 pendant les vacances scolaires  
Profitez des vacances pour emprunter jusqu'à 10 livres, 4 CD et 4 DVD !



## LUDOTHÈQUE

# La ludothèque en 2020

Les ludothèques sont des équipements culturels ouverts à tous. Des actions autour du jeu sont organisées tout au long de l'année. Les animateurs et bénévoles proposent du prêt de jeux, du conseil, du jeu sur place et des animations.

### • Et si nous parlions de la ludothèque d'Aizenay ?

La ludothèque d'Aizenay est située à l'Espace Villeneuve. L'animatrice et les bénévoles vous accueillent et vous proposent un panel de 1300 jeux et jouets variés pour tout âge. Du jeu d'éveil au jeu de stratégie en passant par des jeux de construction, il y en a pour tous les goûts !

En adhérant, vous pouvez emprunter 3 jeux pour toute la famille pour une durée de 3 semaines, jouer sur place mais aussi avoir accès aux animations proposées par le centre social Mosaïque et la ludothèque. Les associations et structures peuvent, elles, emprunter 6 jeux pour 3 semaines.

### • Que propose la ludothèque ?

Des manifestations (La fête du jeu, la bourse aux jouets...) sont proposées tout au long de l'année aux familles et différentes animations (bricolage, découverte de jeux, soirée jeu...) pendant les vacances scolaires.

En octobre 2019, la ludothèque et Mosaïque ont proposé des activités sous le signe du « Orange » : Fabrication d'une bougie orangée, peinture en glaçon, création d'un déguisement Halloween, atelier cuisine, goûter de l'horreur, découverte de jeux de société, soirée Loup Garou...

De plus, la ludothèque est ouverte, sur demande, les mardis matins (entre 9h30 à 12h) ainsi que les vendredis matin (entre 11h et 12h30), aux différentes structures et associations pour des projets par exemple. Les 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois, les assistantes maternelles et les enfants viennent



participer à différentes activités BOUT DE CHOU sur la thématique des saisons ; les 1<sup>er</sup> mardis de chaque mois, l'association « Les petits Patapons » réserve un temps pour du jeu libre accompagné à la ludothèque. De nombreux joueurs de l'association Handi Espoir viennent à la ludothèque pour découvrir des jeux de société.

### Et les tarifs ?

L'adhésion 2020 (de janvier à décembre)  
• Individuel : 17€/Familial : 20€ - Et 50€ de caution

• Associations ou structures Agésinates: 35€ / Associations hors commune : 45€ - Et 100€ de caution

Pour les animations de groupe, vous pouvez contacter la ludothèque afin que l'on définisse ensemble les modalités.

### Horaires d'ouverture

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ;

Le vendredi de 16h30 à 18h30 ; lors des vacances scolaires, le vendredi de 14h30 à 18h30.

Et le samedi de 10h30 à 12h30.



## LUDOTHÈQUE "C PAS TABOO" autour des écrans

Vendredi 29 novembre 2019 a eu lieu le dernier C PAS TABOO de l'année. Celui-ci a été consacré aux écrans avec le jeu « EDUC 'ECRAN ».

Miguel LAUMONIER, animateur « Promeneur du Net » de la Maison des Adolescents, a répondu aux diverses questions du public à l'occasion de cette soirée. Les participants ont pu échanger sur leurs pratiques et les divers paramètres à prendre en compte au sujet des jeux vidéo et des réseaux sociaux.



## SPORT

### Aizenay, "Terre de jeux 2024"

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJOP) a attribué à Aizenay, le Label « TERRE DE JEUX 2024 », qui marque les efforts de la collectivité en faveur du sport. Les communes labellisées partagent la conviction que le sport change les vies, et ont pour objectif de faire bénéficier leurs administrés de cette énergie unique.

**En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète : les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent une opportunité d'émotions, d'actions et de promotion hors norme.**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée (CDOS) accompagne les communes vendéennes labellisées pour leur participation aux temps forts des Jeux, et l'organisation d'actions spécifiques comme :

- La semaine olympique et paralympique, à destination des écoliers et collégiens
- La journée Olympique, programmée fin juin, qui a pour objectif la promotion des valeurs de l'olympisme
- Le développement du sport-santé avec les animations « A vos marques, Prêts, Sportez ! »
- L'accompagnement des projets éducatifs autour des valeurs de l'olympisme
- Le soutien aux sportifs en situation de handicap
- La valorisation des athlètes du Club Vendée 2024...

Aizenay entend participer à cette grande fête de l'Olympisme et promouvoir le sport et les Jeux auprès de leurs habitants.

#Paris2024

## INITIATIVE

### Aizenay lauréate du label « Vendée Double Cœur »

Les associations sont des partenaires incontournables d'une commune pour le dynamisme d'un territoire. Elles jouent un rôle essentiel en matière de cohésion pour mieux vivre ensemble et pour restaurer le lien social souvent si altéré.

Avec son plan "Vendée Double Cœur", le Département de la Vendée invite tous les Vendéens à s'engager pour donner de leur temps et de l'énergie au services des autres et facilite l'action des associations et des bénévoles qui oeuvres sur le territoire.

Le 12 décembre 2019, le Département de la Vendée a mis à l'honneur les communes qui s'investissent en faveur des associations et de leurs bénévoles. Il a attribué le label « Communes Vendée Double Cœur » à 10 communes.

Dans la catégorie 5000-15000 habitants, Aizenay a obtenu le label niveau 1 ainsi qu'une subvention de 2 000 € pour financer notamment des formations sur la gestion des budgets des associations.



De même des formations pourront être proposées sur le rôle et la coordination des bénévoles, le rôle du président, ses droits et ses devoirs.

A travers ce label, ce sont toutes les associations agésinates qui sont récompensées.



# Agenda

## JANVIER

### Dimanche 19 janvier

#### Loto XXL

Salle Les Quatre Rondes  
À 15h  
Animation : LOC ANIM  
Organisé par Aizenay Gym  
Contact : aizenaygym@free.fr

### Samedi 25 janvier

#### Critérium Fédéral de Tennis de Table 3<sup>e</sup> Tour

Salle de la Galerie  
De 14h à 19h  
Compétitions officielles regroupant différentes catégories jeunes et se jouant sur 30 aires de jeux.  
Contact : benoit.cousseau@laposte.net

### Samedi 25 janvier

#### Concours de belote

Salle Georges Hillairiteau  
à partir de 13h30  
Tarif : 8 €  
1 lot pour chaque participant  
Organisé par le club l'Agésinate des retraités  
Contact : Marie-Madeleine GRONDIN  
club3age2@gmail.com  
**Tél. : 06 19 33 20 40**

### Samedi 25 janvier

#### Galette des rois

Salle des Ganneries  
À 19h  
Organisée par le club de basket  
Contact : Martin COUGNAUD  
cougnaudmartin@gmail.com  
**Tél. : 06 25 04 50 76**

### Samedi 25 janvier

#### Ça me dit des histoires

Médiathèque  
A 11h  
Pour les 4-8 ans  
Entrée libre  
**Tél. : 02 51 31 88 41**

## FÉVRIER

### Vendredi 7 février 2020

#### Après-midi dansant

Salle Les Quatre Rondes  
De 14h30 à 19h30  
Orchestre BAHAMAS  
Organisé par le club l'Agésinate des retraités  
Tarif : 7 € – Goûter offert  
Contact : Marie-Madeleine GRONDIN  
club3age2@gmail.com  
**Tél. : 06 19 33 20 40**

### Samedi 8 février 2020

#### Concours de belote

Salle Georges Hillairiteau  
À 14h. Ouverture des portes à 13h30  
Organisé par Aizenay Volley-ball  
Tarif : 8€ par joueur  
Contact : Landry RORTHAIS  
papy.landry@free.fr

### Dimanche 9 février

#### LOTO XXL

Salle Les Quatre Rondes  
À 15h  
Organisé par la Club Pongiste France d'Aizenay  
Pas de réservations possibles  
Contact : benoit.cousseau@laposte.net

### Dimanche 16 février

#### Chocolat concert

Salle Les Quatre Rondes  
15h  
Organisé par la ville d'Aizenay  
**Réservation : 02 51 94 60 46**

### Jeudi 20 février

#### Soirée théâtre

Cinétoile  
20h30  
Cie du Chatbaret propose son spectacle "Mission Florimont"  
Organisé par Zanzi'nat  
Renseignements et inscription au centre social Mosaïque  
**Tél. : 02 51 48 31 78**



### Jeudi 20 février

#### Thé dansant

Maison de retraite Charles Marguerite  
De 15h à 17h  
Gratuit – goûter offert  
Proposé l'association « Le ruleau »  
Contact : Anais PIN  
animation@leruleau.fr  
**Tél. : 02 51 94 60 79**

### Samedi 22 février

#### LOTO

Salle Les Quatre Rondes  
À 20h30  
Organisé par AFN /UNC  
Animation : LOC ANIM  
Contact : Yvon MARTIN  
**Tél. : 06 62 82 77 70**

## MARS

### Samedi 7 mars

#### Veillée comme autrefois

Salle Les Quatre Rondes  
A 19h30  
Jeux de cartes ou de société, chants, grillées de moquettes... au coin du feu.  
Organisée par le Conseil des Sages  
Inscription au centre social Mosaïque  
**Tél. : 02 51 48 31 78**

### Dimanche 15 mars

#### Elections municipales 1<sup>er</sup> tour

Bureau de vote défini sur la carte électeur

### Samedi 21 mars

#### Concert Voix là

Salle Les Quatre Rondes  
A 20h30  
Ensemble vocal à 4 voix.  
40 choristes (H/F) au répertoire contemporain.  
Organisé par "VOIX LA"  
Tarifs : adultes 8 € / enfants de 4 à 12 ans : 5 €  
**Tél. : 06 49 33 64 78 - 06 38 02 24 92**

### Samedi 14 mars

#### Banquet de classe des 45 ans

Restaurant la Forêt  
A 19h30  
Repas suivi d'une soirée dansante.  
Tarif : 43 € par personne  
Inscriptions avant le 1<sup>er</sup> février 2020  
Renseignements et inscriptions :  
Jérôme Guibert : jerome.guibert047@orange.fr  
Jérôme Guillet : djedelfguillet@gmail.com

### Mardi 24 et mercredi 25 mars

#### Festival Acoustic - Concerts exceptionnels de Laurent Voulzy

Eglise Saint-Benoit  
A 20h30

### Dimanche 22 mars

#### Elections municipales 2<sup>e</sup> tour

Bureau de vote défini sur la carte électeur

### Vendredi 27 et samedi 28 mars

#### Bourse aux vêtements

Salle Les Quatre Rondes  
Organisée par l'association Mille pattes

## RESENCEMENT

### Recensement de la population agésinate du 16 janvier au 15 février 2020

Le recensement de la population, à Aizenay, se déroule du 16 janvier au 15 février 2020. Pendant cette période un agent recenseur recruté par la mairie passera à votre domicile. L'agent sera muni de sa carte officielle afin d'être reconnaissable. Le recensement est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle d'Aizenay.

#### Comment va se passer le recensement ?

L'agent recenseur vous proposera deux solutions : compléter vos renseignements en ligne sur Internet ou sur un document papier.

#### Par internet :

Si vous répondez par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

#### Par papier :

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

#### Quelle est l'utilité du recensement ?

Des résultats du recensement de la

population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun participe !

#### Confidentialité

Toutes les informations personnelles que vous transmettez à l'agent recenseur sont protégées. Seul l'Insee (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont



néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

#### Contact :

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la mairie d'Aizenay  
Tél. : 02 51 94 60 46  
Mail : [contact@mairie-aizenay.fr](mailto:contact@mairie-aizenay.fr)

#### Les agents resenseurs officiels



Mickaël BERTRAND



Michel COUSIN



Marie-France DEBIEN



Rolande GRELIER



Géraldine GUILLAUD



Jean-François JABLONKA



Christophe LANDAIS



Monique LECOUCREUR



Bryan MARSULT



Xavier NOURRI



Guillaume PELLETIER



Béatrice PLACE



Anita PREVOST



Alain RIVIERE



Anne-Christie SOULARD



Aurélie VIVIEN-MILLOT

## ÉLECTIONS

# Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour voter aux prochaines élections municipales fixées les 15 et 22 mars 2020.



**Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :**  
Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

- L'attaché à la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des 6 mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...). Le droit à l'inscription au titre du contribuable

s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des 2 dernières années.

### Pièces à produire pour un changement d'adresse dans la commune :

Pour faire le changement d'adresse dans la commune, apporter en mairie un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : les électeurs qui habitent un lieu-dit pour lequel un numéro ou une rue ont été créés doivent également se rapprocher du service population de la Mairie et fournir un justificatif de domicile.

Informations :  
Service Population  
Tél. : 02 51 94 60 46  
[population@mairie-aizenay.fr](mailto:population@mairie-aizenay.fr)

## CITOYENNETÉ

# Vérification et modification de ses données

### Vérifier son inscription sur les listes électorales

Si vous souhaitez vérifier votre inscription sur la liste électorale d'Aizenay ou connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le téléservice de [service-public.fr](http://service-public.fr) :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

### Demander une correction d'état civil auprès de l'INSEE

La demande de correction d'état civil doit dorénavant être faite par l'électeur lui-même auprès des services de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en charge du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP).

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454)

## ÉLECTIONS

# Elections municipales 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Vous allez élire vos conseillers municipaux et communautaires pour une durée de 6 ans.

**Aizenay dispose de 6 bureaux de vote.** Sur votre carte d'électeur est indiqué

le numéro du bureau de vote où vous pouvez voter.



## ÉLECTIONS

# Vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration en choisissant une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt auprès de la gendarmerie, commissariat ou tribunal.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu procuration doit :

- avoir sa propre pièce d'identité,
- se présenter au bureau de vote de l'électeur qui donne procuration,
- et voter au nom de ce dernier en respectant les mêmes règles que les autres électeurs.

## LISTE

## " Pour Aizenay relevons ensemble les nouveaux défis "

En période préélectorale et en application stricte du code électoral, le groupe majoritaire n'utilisera pas cet espace de magazine municipal.

## LISTE

## " Avec vous, Aizenay autrement "

**C'est à la place accordée à son opposition que l'on juge du niveau de la démocratie d'une équipe municipale...**

En 2014, vous avez été près de 34% à faire confiance à la liste «Avec Vous Aizenay Autrement» portant ainsi 5 élus au Conseil Municipal. Pendant 6 ans nous avons exercé notre devoir de vigilance et d'alerte, malgré des difficultés pour accéder aux dossiers municipaux puisqu'il nous a fallu par 2 fois saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), laquelle nous a toujours donné raison.

«Nous avons été force de propositions dans les commissions et au Conseil. Nous avons fait beaucoup avec peu de moyens, mais nous avons mené ces actions, grâce à vos encouragements, à vos soutiens, à votre confiance. Soyez-en remerciés.

Nos principaux regrets sont que nos propositions n'ont pas été reconnues par la

majorité municipale, ou bien ont été récupérées à son compte. Nos points de vue différents sur des projets municipaux ont été régulièrement contrés par la majorité.

**Il ne saurait y avoir d'un côté une majorité qui a toujours raison, qui n'accepte pas la contradiction, et d'un autre côté une opposition qui ne sait pas ce qu'elle dit.**

*Dans de nombreuses communes, majorité et opposition s'enrichissent mutuellement.*

**Nous considérons que le débat d'idées a toujours fait avancer les dossiers pour l'intérêt général. C'est à la place accordée à son opposition que l'on juge du niveau de la démocratie d'une équipe municipale».**

Ces mots sont ceux, in-extenso de nos collègues, élus de l'opposition du mandat précédent 2008/2014 (Écho Agésinate n° 159 de mars 2014) !

**Nous les faisons nôtres aussi aujourd'hui... Rien n'a changé en 6 ans...** Si ce n'est le

Maire et avec lui la disparition des comités consultatifs et des visites des chantiers municipaux, la disparition des points pour information, des débats et du vote à bulletin secret en Conseil Municipal, la disparition des réunions publiques...

**Alors même que l'on voit s'élever un peu partout une forte demande de citoyenneté et de reconnaissance de toutes les composantes sociales, on assiste à Aizenay, au niveau municipal, à un vrai déni de démocratie.**

Joël Blanchard, Éric Paquet, Audrey Delanoë, Nicolas Le Goff, Laëtitia Daviet : Conseillers Municipaux «Avec Vous Aizenay Autrement» aizenay.autrement@gmail.com 06 18 01 79 47 - 06 09 27 64 21- 06 40 05 88 99 Avec Vous, Aizenay Autrement, 1 Bis Rue de la Mairie, 85190 Aizenay

**Vous pouvez consulter les comptes-rendus du conseil municipal sur le site [www.aizenay.fr](http://www.aizenay.fr) ou en mairie.**

# Permanences

## CONTACTS

### Loisirs

#### Cinéma "Cin'étoile, l'aventure continue"

Horaires et programmes sur [cine-aizenay.fr](http://cine-aizenay.fr).  
7 rue Malpartida de Cáceres

#### Cyber-centre

• Mardi de 10h30 à 12h00

Antenne Jeunesse

10 Rue Sainte-Barbe

Tél. : 02 51 94 74 40

#### Ludothèque

• Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h à 18h30

• Vendredi de 16h30 à 18h30

• Samedi de 10h30 à 12h30

Espace Villeneuve

5 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 06 55 96

#### Médiathèque

• Mardi et vendredi de 16h00 à 18h30,

• Mercredi de 10h30 à 18h30,

• Samedi de 10h30 à 12h30 et  
14h30 à 16h30.

Rue de Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 31 88 41

[aizenay@biblio-vieetboulgne.fr](mailto:aizenay@biblio-vieetboulgne.fr)

#### Piscine

Ouverte d'avril à octobre

2 rue des Ganneries

Tél. : 02 51 94 62 17

### Social

#### ADMR

Ouverture au public du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30.

Accueil téléphonique lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

1 bis rue M<sup>re</sup> Gendreau

Tél. : 02 51 31 82 42

[paysvieetboulgne@admr85.org](mailto:paysvieetboulgne@admr85.org)

#### Centre social, associatif et familial "Mosaïque"

• le lundi et mercredi de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 17h30,

• le mardi de 9h00 à 12h30,

• le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à  
18h30,

• le vendredi de 10h00 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

• le samedi de 9h00 à 12h00.

1 rue Monseigneur Gendreau

Tél. : 02 51 48 31 78

[contact@centresocialmosaïque.com](mailto:contact@centresocialmosaïque.com)

#### CRESUS (Association régionale d'aide et de soutien à un rééquilibrage budgétaire)

Permanence le mardi de 9h00 à 12h00 et de  
14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.

10 rue du Pont de 4 Mètres

Tél. : 06 42 63 65 15

#### La Mission Locale

Permanence le lundi de 9h00 à 12h00 et le 2<sup>e</sup>  
jeudi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-  
vous.

Mairie, Avenue de Verdun

Tél. : 02 51 09 89 34

[missionlocale@mlpy.org](mailto:missionlocale@mlpy.org)

#### Service social de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail)

Permanence le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h00 à  
12h00 à la mairie d'Aizenay sur RdV.

Tél. : 02 51 43 52 50

[ssrvendee@carsat-pl.fr](mailto:ssrvendee@carsat-pl.fr)

#### TREMLIN

Tél. : 02 51 06 41 59

#### Service Social de la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Familie)

Permanence le vendredi matin : sans rendez-  
vous de 9h00 à 10h00 et avec rendez-vous de  
10h00 à 12h00 à la mairie d'Aizenay.

Contact : MDSF du Poiré-sur-Vie

Tél. : 02 28 85 74 40

#### HORS COMMUNE

#### Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 10h00 à 12h  
à la C.C.V.B.

#### Travailleur social de la CAF

Uniquement sur rendez-vous à Aizenay,  
Palluau, La Roche-sur-Yon.

Tél. : 02 51 44 77 70

#### La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF) du Poiré-sur-Vie

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
14h à 17h

32 rue des Chênes au Poiré-sur-Vie

[mdsflepoire@vendee.fr](mailto:mdsflepoire@vendee.fr)

Tél. : 02 28 85 74 40

### Divers

#### Service de proximité

Demande de petits travaux d'entretien sur  
l'espace public. Pour tout problème d'éclairage  
public merci de bien vouloir relever le numéro  
figurant sur le mât du lampadaire.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de  
14h00 à 17h30.

Tél. : 02 51 94 84 91

[services.techniques@mairie-aizenay.fr](mailto:services.techniques@mairie-aizenay.fr)

#### Centre des secouristes Jean LABARBE

Espace Villeneuve

Rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 06 76 88 60 83

#### Déchetterie

Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

#### Police municipale

6 Rue de l'Hôtel de ville

Tél. : 02 51 94 84 06

#### HORS COMMUNE

#### Communauté de communes Vie et Boulogne

24 rue des Landes - Le Poiré-sur-Vie

Tél. : 02 51 31 60 09

Ordures ménagères : 02 51 31 67 33

#### Gendarmerie nationale du Poiré-sur-Vie

2 rue de la Lisière - Le Poiré-sur-Vie

Tél. : 02 51 31 82 34

#### Médecin de garde

Nuit, week-end, jours fériés

Tél. : 02 51 44 55 66

Pour toute urgence : 17

Pompiers : 18

## CONTACTS

### Enfance jeunesse

#### Accueil de loisirs municipal "Chouette et cie"

Inscriptions à l'accueil de loisirs

le vendredi de 14h00 à 17h30

24 Rue du Bourg aux Moines

85190 AIZENAY

Tél. : 02 51 98 02 02

[accueil.loisirs@mairie-aizenay.fr](mailto:accueil.loisirs@mairie-aizenay.fr)

#### Antenne Jeunesse

Périodes scolaires

• Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h

• Mercredi et samedi de 14h00 à 18h00

• Vendredis de 19h00 à 22h00

Périodes de vacances scolaires

• Mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de

14h00 à 18h00

Les horaires peuvent varier en fonction du  
programme d'animations.

10 rue Sainte Barbe - 85190 AIZENAY

Tél. : 02 51 94 74 40

[antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr](mailto:antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr)

#### Association des assistantes maternelles

"Les P'tits Patapons"

Permanence les samedis des semaines

païres de 10h00 à 11h30.

Rue du Bourg aux Moines - 85190 AIZENAY

Tél. : 07 68 86 31 71

[association@lesptitpatapons.fr](mailto:association@lesptitpatapons.fr)

#### Familles rurales

Tél. : 07 68 64 80 64

[famillesruralesaizenay@gmail.com](mailto:famillesruralesaizenay@gmail.com)

#### Le Multi-accueil "Les P'tits Moineaux"

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30 pour

la crèche. De 9h00 à 12h00 et 13h30 à

17h30 pour les "occasionnels".

1 impasse des Petits Moineaux

Tél. : 02 51 48 31 71

[lespetitsmoineaux.aizenay@wanadoo.fr](mailto:lespetitsmoineaux.aizenay@wanadoo.fr)

#### Maisons des Assistantes Maternelles

• "Au bois enchanté" - 10 rue Georges

Bonneau

Tél. : 06 17 40 02 37 - 06 27 37 20 11

• "Les copains calins" - 42 rue du Lavoisier

Tél. : 06 63 68 86 23 - 06 86 99 36 25

06 26 46 04 48

• "La maison des marins"

5 rue des Charmilles

Tél. : 07 87 09 62 07 - 06 50 85 36 49

06 87 67 09 12

• "Les P'tits Loulous"

7 impasse Baudelaire

Tél. : 02 44 40 49 18

#### Relais Assistantes maternelles

Permanences à la C.C.V.B.

Tél. : 02 51 31 93 18

[ram.ouest@vieetboulgne.fr](mailto:ram.ouest@vieetboulgne.fr)

The background of the poster is a rich, flowing chocolate color with a marbled texture. A dark brown silhouette of a violin is overlaid on the right side, pointing upwards. The title 'Chocolat Concert' is written in a large, elegant, white cursive font across the top half of the image.

# Chocolat Concert

Dégustation  
L'Angélus  
Le Palet Gourmand

Musique  
Duo Miam 's

Dimanche 16 février 2020 - 15h  
Salle Les Quatre Rondes - Aizenay



VILLE D'AIZENAY  
[www.aizenay.fr](http://www.aizenay.fr)

Renseignements et réservation : 02 51 94 60 46